

1996 Reass JARS n° 1034

DLP-23-4-0125-02

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE BDI

le monde libertaire

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

14 AU 20 MARS 1996

N° 1034

10,00 F

QUELLE PAIX EN PALESTINE ?

EN NEUF JOURS, soixante victimes ont payé de leur vie pour une violence qui les dépasse, une violence qui gangrène toute une société. Ces attentats désespérés renvoient à l'image de la répression et de la misère vécues au quotidien, à la militarisation et au chômage massif que subit la population palestinienne.

Le sionisme, par sa nature même, s'inscrit dans la violence en tant qu'idéologie et pratique de colonisation de terres qui n'étaient pas vierges de population, contrairement à ce que prétend la mythologie sioniste. Une telle situation de domination est terrible pour ceux qui la subissent. Mais même en ce qui concerne la population juive, la « démocratie blindée » israélienne lui fait endurer le carcan autoritaire d'une société militarisée.

Torture légale

Le statut de la torture paraît être un indicateur significatif à propos du respect des libertés et du rapport à la violence dans une société. En Israël, la torture est une pratique courante et quasiment officialisée. Depuis 1987, première année de l'Infidata, le Shin Beth (les services de sécurité



Deux soldats de Tsahal interrogeant une Palestinienne. Photo Sven Nackstrand/AFP.

intérieure) dispose légalement de la possibilité d'exercer des « pressions physiques modérées », sans plus de précisions, sur les détenus palestiniens. En 1994, une nouvelle étape est franchie. Le Shin Beth peut dorénavant pratiquer des « interrogatoires spéciaux », dont on sait seulement qu'ils incluent la possibilité de « secouer violemment ».

Izthak Rabin lui-même ne cachait pas son antipathie à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme et avait par exemple déclaré, après un attentat en août 1995 : « Si on avait laissé le Shin Beth agir comme il fallait, interroger les suspects comme il l'entendait, c'est-à-dire sans les limitations imposées par le procureur général et autres belles âmes, il aurait été possible d'empêcher l'attentat de Jérusalem. » Rabin, présenté aujourd'hui comme un « saint homme », était l'avocat de cette même violence qui l'a tué.

Du côté palestinien, l'Autorité autonome n'est pas encore tout à fait un Etat mais s'est dotée

d'un appareil policier adapté à son rôle d'auxiliaire de répression au service de l'Etat d'Israël. Arafat dispose de sept services de police qui, sans même parler de ceux qui agissent en civil, regrouperaient environ 30 000 hommes en uniforme. Le « Shin Beth » palestinien, les PPS ou service de sécurité préventive, applique les mêmes méthodes que son homologue israélien. En septembre 1995, quatre détenus palestiniens étaient déjà morts après avoir subi les interrogatoires des policiers palestiniens.

Une logique de violence

Dans cette violence érigée en système, les derniers attentats trouvent leurs racines. Mais ils sont aussi la réponse à des événements plus ponctuels. Une société comme Israël développe un appareil militaro-policier surpuissant, dont la logique répressive tend à se rendre autonome et à devenir une fin en soi.

dire ainsi aux musulmans pratiquants d'aller prier les vendredis saints à la mosquée d'El Aqsa à Jérusalem ? Le gouvernement israélien a, bien sûr, démontré ainsi qui commande à Jérusalem... et ailleurs, mais il a certainement sous-estimé la frustration et l'humiliation qu'il suscitait ainsi.

Plus déterminant encore fut l'assassinat, le 5 janvier, par le Shin Beth de Yihya Ayash, illustration du terrorisme d'Etat pratiqué par Israël. Cet assassinat a été ressenti par de très nombreux Palestiniens (et pas seulement des islamistes) comme une véritable provocation. Lors de ses obsèques à Gaza, 100 000 personnes sont venues manifester leur colère. En comparaison, Arafat n'a pu rassembler contre le terrorisme islamiste que 10 000 personnes (des écoliers encadrés par leurs enseignants ainsi que des fonctionnaires de l'Autorité autonome, pour l'essentiel).

En liquidant ainsi l'artificier du Hamas, le Shin Beth redorait son blason après la mise en cause de sa responsabilité dans l'assassinat de Rabin.

(suite p. 2)

SAINT-DENIS
SAMEDI 23 MARS
9 H - 17 H 30
COLLOQUE - EXPOSITION
« 100 ANS DE PRESSE
LIBERTAIRE »
CHAPELLE DES CARMÉLITES
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
...
GALA DE SOUTIEN AU ML
A 18 H
A LA BOURSE DU TRAVAIL

T 2137 - 1034 - 10,00 F



FOP 2520

7^e 1^{er} - 6 avril 1996
semaine
de la Presse
dans l'Ecole



Ministère de l'Éducation nationale,
Organismes Professionnels de la Presse,
AMR, MLP, SINDP, France Télévision,
Radio-France, Agence France Presse



Quelle paix en Palestine ?

(Suite de la « une »)

Mais même du point de vue des intérêts bien compris du pouvoir israélien, l'enjeu en valait-il la peine ? Depuis des mois, le gouvernement israélien négociait avec le Hamas, aussi bien d'ailleurs avec sa branche politique qu'avec sa branche militaire. A la mi-décembre, le Hamas avait conclu un accord avec l'Autorité autonome pour cesser toute action visant des objectifs israéliens au moins jusqu'aux élections palestiniennes. Yiyha Ayash, en personne, avait même fait savoir qu'il était prêt à ses cesser ses opérations militaires.

Une répression dans l'impasse

L'escalade de la violence se poursuit en Israël. A moins de trois mois des Législatives, le pouvoir travailliste tente de reprendre l'initiative pour assurer sa survie politique. Mais, comme en France avec Vigipirate, un flicage encore renforcé ne peut se prévaloir d'aucune efficacité réelle face à de jeunes combattants palestiniens prêts à sacrifier jusqu'à leur vie.

L'attentat du 3 mars en est une preuve criante : perpétré une semaine après celui du 25 février, le même jour et pratiquement à la même heure, sur la même ligne de bus et dans la même rue. Les discours hystériques cachent d'ailleurs mal leur caractère incanta-

toire. Combien de fois par le passé, le pouvoir israélien n'a-t-il pas déjà annoncé sa volonté de mener « une guerre totale », de prendre des « mesures d'urgence », de « démolir les structures terroristes islamistes » ?

Perès peut proclamer la « séparation des populations israélienne et palestinienne » et ordonner aux entreprises de se passer totalement de la main-d'œuvre palestinienne, mais cette volonté ne peut se concilier avec le refus de

rapatrier les 140 000 colons juifs et d'accepter un Etat palestinien indépendant.

La fin du « processus de paix » ?

En Israël, la logique répressive se trouve définitivement dans l'impasse. Mais le « processus de paix » peut-il être aujourd'hui fondamentalement remis en cause ? Le processus en question bénéficie en tout cas du large soutien des puissants de ce monde.

En France, l'« unité nationale » affichée contre la série d'attentats visant Israël a été symbolisée par le rassemblement organisé le 6 mars à Paris, à l'initiative de la gauche, mais auquel la droite s'est ralliée. Ces attentats suscitent légitimement l'horreur. Mais pour nos démocrates, si prompts à réagir ainsi, les morts ne semblent pas toujours avoir la même valeur. Pour ne citer qu'un exemple, lorsque Tsahal (l'armée israélienne) envahissait le Liban et écrasait sous les bombes des dizaines de milliers de Palestiniens, les condamnations étaient bien rares et l'attitude générale plutôt compréhensive.

Pour ce qui est des Etats occidentaux, l'ampleur du soutien au « processus de paix » ne provient pas de considérations humanistes mais de l'importance cruciale accordée à la stabilisation d'une région stratégique, qui concentre les principales réserves pétrolières de la planète.

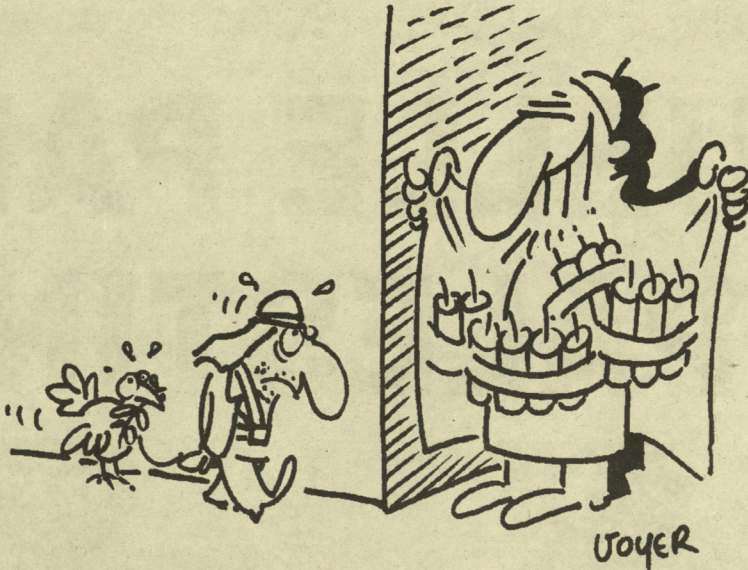
Mais à moins de donner au « processus de paix » un contenu mythique et idéalisé, bien loin de la réalité, il ne semble y avoir aucune raison pour que ce processus, tel qu'il se déroule actuellement, soit fondamentalement remis en cause. Du côté palestinien, Arafat et l'OLP n'ont ni la capacité, ni la volonté de revenir en arrière. Du côté israélien, réinvestir définitivement les enclaves

autonomes signifierait certainement le début d'une nouvelle Intifada dont le coût humain et financier serait très lourd.

Le processus en cours a donc toutes les chances de se poursuivre. Mais de quelle paix est-il donc question ? Au cours de l'histoire, ce terme a pu recouvrir des réalités bien différentes selon l'idéologie et les intérêts de ceux qui l'employèrent. Pendant la guerre d'Algérie, l'armée française ne menait-elle pas des opérations de « pacification » ?

La « paix » est aujourd'hui en train de se faire au profit de la bourgeoisie palestinienne, qui tente de s'assurer le contrôle d'un micro-Etat doté d'une administration pléthorique et au détriment des populations palestiniennes qui resteront confinées dans la misère. En Palestine, une paix véritable, pour être solide et durable, ne peut se construire sur la violence, l'injustice et l'oppression.

PATRICK
(gr. Durruti - Lyon)



PARIS
MANIFESTATION
« DU FRIC POUR VIVRE »
SAMEDI 23 MARS
14 H 30.
RENDEZ-VOUS A LA BASTILLE

A L'APPEL
D'« AC ! », APEIS, SUD-PTT,
CFDT-ANPE.
AVEC LA PARTICIPATION
DE LA SECTION DE CONTRE-
ATTAQUE AU LIBÉRALISME
ET AU PRODUCTIVISME
(SCALP)

LYON : COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE AU SUJET DES PROCÈS EN APPEL DES COMMANDOS ANTI-IVG

Les 19 et 20 mars prochains auront lieu, à Lyon, les procès en appel des commandos anti-IVG qui avaient occupé les Centres d'interruption volontaire de grossesse de Roanne, Bourg-en-Bresse et Lyon.

Au vu des jugements prononcés dernièrement à l'encontre des intégristes catholiques (condamnation à la prison ferme), il est probable que la tension sera forte et la mobilisation importante de la part des réactionnaires, disposant de réseaux et de relais politiques conséquents dans la région Rhône-Alpes.

Il est donc important que toutes celles et tous ceux qui agissent et militent pour la liberté des femmes à disposer de leur corps soient en capacité de montrer qu'un rapport de forces existe concrètement.

Les groupes lyonnais de la FA appellent donc à participer activement aux rassemblements prévus devant le palais de justice de Saint-Jean, de 9 h à 18 h, les mardi 19 et mercredi 20 mars.

De même, les groupes appellent à se rassembler derrière leur banderole : « Liberté à corps et à cris », lors de la manifestation qui partira de la place Bellecour, le mardi 19 mars à 17 h.

GROUPES KRONSTADT, DURRUTI et DÉJACQUE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

lemonde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois	13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois	25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an	45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

A partir du n° (inclus).

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

CHRONIQUE DE L'IMMIGRATION

Dans la peau d'un demandeur d'asile l'espace d'une heure

Il se tient actuellement à Bruxelles une exposition qui a été subventionnée par le HCR, la Croix-Rouge et Amnesty International. Il s'agit d'un jeu de rôles où le participant est censé se mettre dans la peau d'un demandeur d'asile. Pour accomplir le parcours d'un réfugié politique, depuis le moment où il quitte son pays d'origine jusqu'à l'obtention de son statut, il faut un peu plus d'une heure...

Pour te mettre tout de suite dans l'ambiance, on t'ordonne de te déchausser, on te met entre les mains une valise très lourde et te voici sur la route. Pleure un bon coup, car tu quittes à jamais ton village natal ! On te fais avancer un certain temps, dans la chaleur intense des projecteurs, sur des cailloux qu'on a semés tout exprès sous tes pas

afin de te faire sentir la dureté de ta nouvelle condition. Des spots s'allument et s'éteignent de manière régulière pour figurer la succession des jours. On va même jusqu'à te faire monter sur le dos d'un chameau qui tourne en rond dans un bac de sable, comme si c'était la traversée du désert. Au loin, le cri des hyènes et des chacals te procure de délicieux frissons.

Conscient d'avoir échappé à de terribles dangers, tu arrives enfin sur la côte africaine. La mer est représentée par un long morceau de tulle agité par le vent. Sens-tu battre ton cœur à la pensée que l'Europe n'est plus très loin ? Pendant la nuit, tu embarques sur un cargo comme passager clandestin. C'est le moment qu'ils choisissent pour t'envoyer un bruit de clapotis dans les oreilles. Enfermé dans un container au

fond de la cale, tu vis intensément la souffrance de l'immigré. Sac de couchage, bidon d'eau, lampe de poche et boîtes de sardines, tous les accessoires dont tu as besoin, pour mieux t'identifier à ton personnage, sont mis à ta disposition. Un système ingénieux te bouscule avec force comme si le bateau était pris dans une tempête. Le seul bruit qui te parvient dans ta prison, c'est le vacarme d'un tonnerre artificiel.

Tout d'un coup ça s'arrête ; c'est sans doute qu'on est arrivé à Marseille. On te débarque sur le quai en même temps que la cargaison. Manque de bol, tu es découvert par la Police des frontières, qui te met en Zone d'attente. On te fait subir un interrogatoire que tu as du mal à prendre au sérieux, car les comédiens qui jouent le rôle des policiers ne sont pas très bons.

Ils te demandent d'expliquer les raisons qui t'ont amené à fuir. Contrairement à ce qui se passe dans la réalité, tu ne risques pas d'être refoulé, sans même avoir pu déposer ta demande d'asile. Ces policiers-là n'ont pas le pouvoir de te renvoyer dans ton pays d'origine. Que tu viennes du Zaïre pour échapper à Mobutu ou bien d'Algérie où tu es gravement menacé par les intégristes, ne donne pas trop de détails parce que le temps presse et qu'il ne te reste qu'un quart d'heure pour accomplir la fin du parcours.

Alors, tu accélères et c'est, tambour battant, que tu rédiges ta demande d'asile. Tu la déposes à l'OFPRA, agrémentée d'un certificat de tortures. Deux minutes plus tard, tu reçois le rejet. Tu dois maintenant passer devant la Commission des

recours. Des juges sadiques et hilares te posent d'habiles questions qui sont destinées à prouver que tu es un menteur. On te demande de raconter la mort de ton père ou de décrire minutieusement le viol de ta sœur, dont tu as été le témoin. Si tu ne parviens pas à les convaincre, le rejet est définitif. Il ne te reste plus qu'à passer au guichet de la Préfecture, qui est en carton-pâte, pour retirer une invitation à quitter le territoire... Ton nom est marqué dessus et tu peux la garder en souvenir ! Cette exposition t'as permis de vivre une expérience sensationnelle. Tu peux maintenant quitter ton déguisement de demandeur d'asile et rentrer tranquillement chez toi. Avec l'impression d'avoir tout compris.

Proposée au prix de 800 000 FF belges [grossa modo 80 000 FF, NdlR], cette exposition, qui, comme l'annonce le dépliant, a le mérite d'être à la fois didactique et ludique, va peut-être venir en France. Les associations de défense des immigrés, qui accepteront de l'acheter, auront la possibilité de faire paraître leur logo à l'intérieur du jeu de rôles...

CLAUDE

LES PROCÈS DE LA SOLIDARITÉ

Ce n'est qu'un début... l'Etat continue le combat !

Le Monde libertaire s'était fait l'écho en octobre et novembre 1995 du procès d'une soixantaine de personnes inculpées pour avoir aidé des réfugié(e)s basques. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues soutenir les inculpé(e)s lors de la manifestation du 11 novembre précédant le procès ou durant celui-ci.

Une mascarade de procès — Revenons sur le procès lui-même qui a démontré, si besoin était, l'aspect éminemment politique de cette affaire.

Le premier jour, l'audience a été ouverte, à la chambre correctionnelle des affaires terroristes, sur l'audition des réfugié(e)s basques inculpé(e)s. Le juge et le procureur ont ainsi lu une liste de noms et de faits qui leur étaient imputés, une liste fournie par la police espagnole. Or, on sait aujourd'hui, notamment par les rapports d'Amnesty International, que la Guardia Civil a systématiquement recours à la torture pour obtenir des aveux. La procureur a d'ailleurs avoué sans honte sa collaboration avec la police espagnole, pour obtenir tous ces « renseignements ».

D'entrée de jeu, le postulat a été que tou(te)s les réfugié(e)s arrêté(e)s dans le cadre de cette affaire étaient des membres actifs de l'ETA. Des tortures ou des attentats qu'ils avaient servis et qui les avaient obligés à venir se réfugier sur le territoire français, il n'en fut pas question. Quant aux

témoignages racontant les sévices et tortures endurés par les Basques en Espagne, ils ne retiennent aucunement l'attention !

La procureur est ensuite passée à l'exposé et à l'interrogatoire des inculpé(e)s pour complicité ou « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Là encore, elle a posé comme postulat que toutes les personnes savaient qu'elles hébergeaient de dangereux terroristes et le faisaient pour les aider dans leur entreprise. Les avocats ont soulevé la question du droit d'asile, de l'absence de preuves qui normalement ne permettrait pas d'inculper d'autre chose que d'aide au séjour irrégulier. Ils sont également revenus sur la brutalité des arrestations, ainsi que sur les préjudices importants causés par cette affaire dans la vie des inculpé(e)s. Mais tout le monde avait le sentiment que c'était joué d'avance. D'ailleurs, les juges et la procureur étaient peu combattifs et semblaient à peine convaincu(e)s par ce qu'on leur avait demandé de raconter.

Un verdict qui s'adresse plus à la population qu'aux inculpé(e)s — Les peines prononcées vont du sursis à la prison ferme (maximum trois ans !) pour les réfugié(e)s basques. C'est peu si l'on considère que ce sont de dangereux terroristes ! Quant aux inculpé(e)s « français » du droit d'asile, leurs peines sont allées de quelques mois de sursis (en sachant que certain(e)s avaient

fait de la prison préventive) à un an de prison ferme, pour une Bretonne. Par ce verdict, on a voulu empêcher toute volonté d'être de nouveau solidaire de réfugié(e)s. Mais on a voulu également lancer un avertissement au reste de la population, qui ne peut qu'avoir peur d'ouvrir sa porte, si cela doit se payer d'une incarcération, d'un procès et de plusieurs mois de sursis. Il fallait quand même faire porter la responsabilité sur une personne et c'est ce qu'on a fait avec cette Bretonne.

Les arrestations continuent... la solidarité aussi ! — Ce procès a été très gênant pour le monde politique. Embêtant en raison des raffles très « cow-boys » qui l'ont précédé ; embêtant aussi de faire passer l'idée que 70 personnes (dont des familles entières), qui menaient une vie parfaitement normale dans de petits villages de Bretagne, étaient en fait de dangereux terroristes ; gênant enfin que ces personnes aient suscité des manifestations de solidarité au sein de la population.

On a donc vu assez vite qu'après le procès, nous n'aurions plus droit à de grandes raffles. Aujourd'hui, les arrestations au compte-gouttes se succèdent, espacées géographiquement et temporellement. Il y a, à ce jour, quatre personnes incarcérées pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Les différents comités, qui se sont battus pour que soit reconnue la solidarité envers les réfugié(e)s fuyant la torture, continuent leur soutien.

Ainsi, le samedi 10 février, une manifestation a eu lieu à Rennes pour demander la relaxe des nouveaux inculpés et la non-incarcération de la personne condamnée lors du dernier procès.

Les révélations qui agitent en ce moment l'Etat espagnol et un peu l'Etat français sur les commanditaires politiques des attentats perpétrés par le Groupe antiterroriste de libération (GAL) nous confirment, plus que jamais, que le terrorisme est du côté de l'Etat.

Nous réaffirmons notre volonté de lutter pour que le droit d'asile soit appliqué. Tant que la torture sévira en Espagne, il y aura lieu d'être solidaire là où ces personnes peuvent être un peu protégées.

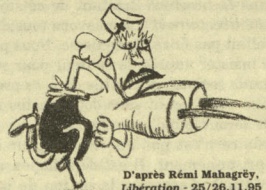
MURIEL
(gr. Milly-Witkop - Nantes)

• Comité de soutien aux inculpé(e)s du droit d'asile c/o Le Local, 16, rue Sanlecque, 44000 Nantes.

EXPOSITION à la LIBRAIRIE du MONDE LIBERTAIRE
(145, rue Amelot, M° Oberkampf, 75011 Paris)
jusqu'au 22 mars
**« Du sexisme ordinaire :
Impressions sur papier »**

A partir des médias écrits (quotidiens, revues professionnelles, catalogues, presse féminine, affiches...), regards portés sur les femmes et les hommes par des journalistes, des photographes, des graphistes, des publicitaires, à travers des photos ou dessins, des mises en scène ou mises en page.

Images proposées, stéréotypes imposés.
Au Moyen Age déjà. Images de femmes dans les médias.
Affichées, promotionnées, consommées.
Apartheid social. Corps confisqué, corps voilé.
Riche ou pauvre, vulgaire ou sophistiqué : toujours le même message...
Exposition réalisée par des Anarcha-féministes de la FA.



D'après Rémi Mahagréy, Libération - 25/26.11.95

Jean-Marie Donat, lecteur du *Monde libertaire*, estime qu'en ce qui concerne l'étude d'une société libertaire, certains problèmes sont peu développés, voire ignorés au sein des publications anarchistes. Et d'appuyer son propos à partir du problème de la « déviance en société libertaire ». Comment y faire face ?

Et Jacques Lesage de La Haye de lui répondre, d'avancer des pistes.

C'est donc ce débat que notre journal vous propose aujourd'hui.

La déviance en société libertaire

J'AI PU ME RENDRE compte que, concernant l'étude d'une société libertaire, certains problèmes sont très peu développés voire carrément ignorés ou évacués par des conclusions hasardeuses. Je trouve ces attitudes très dangereuses pour la crédibilité des thèses anarchistes. Nous devons nous efforcer de combler ces trous noirs par, au minimum, des ébauches de solutions. Comment pouvons-nous proposer un projet de société sans apporter des remèdes réalisables à des difficultés cruciales ? La réponse à ces questions permettra, le jour venu, d'éviter des comportements regrettables dus au flou les entourant. Parmi celles-ci une des principales pour la vraisemblance d'une société libertaire, la déviance.

Toute société doit se doter d'une structure lui permettant de se protéger d'actes qui pourraient la menacer. Quelle forme doit prendre cette structure dans une société libertaire ? Il est tout à fait utopique de penser que dans cette société, tout le monde il sera beau, tout le monde il sera gentil. L'esprit de solidarité, de fraternité, de respect de l'autre n'emplira jamais la totalité des citoyens. Donc s'impose la nécessité d'établir des normes résultant de valeurs que se donne la société. De ces normes découleront des lois qui permettront de résoudre les problèmes pouvant être posés. Bien entendu, il ne s'agira pas de règles absolues, autoritaires mais constamment remises en cause et

rediscutées. Mais quels actes peuvent être considérés comme déviants dans une société libertaire ? La déviance commence lorsqu'un acte devient une menace pour l'individu ou la collectivité. Au premier chef, est à combattre tout ce qui remet en cause la liberté et l'égalité, ces valeurs étant la sève de l'anarchie. Ensuite, nous pouvons décomposer la déviance en trois grandes catégories :

- déviance sociale : délits, vols... ;
- déviance psychologique : meurtres, viols... ;
- déviance politique : lutte contre la société, parti autoritaire...

Nous pouvons espérer que ceux entrant dans la première catégorie auront, pour une grande part, disparu avec l'instauration d'une société libertaire. En effet, celle-ci abolissant les inégalités, répartissant les richesses de façon égalitaire, cette délinquance devrait disparaître (à noter que dans les sociétés capitalistes et autoritaires, elle constitue une grande partie des méfaits). Mais il se peut et il est probable qu'elle subsistera.

Pour les déviations psychologiques, il n'y a malheureusement pas d'espoir de les voir diminuer. Il y aura toujours des homicides lors de grandes colères, pour des histoires d'« honneur » ou toute autre situation, des viols par des personnes « malades » ne pouvant pas contrôler leurs « pulsions », etc.

La déviance politique existera toujours naturellement. Même si une société autogérée permet à chacun de participer, de donner son avis, certains lutteront contre ce système par goût du pouvoir, d'autres parce qu'ils refusent toute sorte de société ou pour toute autre raison.

Alors quelles solutions donner à ces problèmes ? En premier lieu, il est à noter que le droit anarchiste n'est pas un droit de contrainte, mais la possibilité de réglementer et d'améliorer le fonctionnement de la société. Donc, son but principal est d'essayer de comprendre pourquoi on a dévié. S'il s'agit d'une tare de la société, on se servira de la déviance pour modifier la partie du système qui a entraîné cette déviance. Par exemple, dans notre société capitaliste, un RMiste vole de quoi se nourrir, de quoi se cultiver, se divertir. Il est attrapé. Que se passe-t-il ? On le condamne et le jette en prison. Alors que la racine du mal se trouve dans sa pauvreté, dans son inaccessibilité aux richesses qui s'étaient devant lui. Donc c'est aux causes de cette pauvreté qu'il conviendrait de s'attaquer.

Que devra-t-on faire ? Tout d'abord, il faudra penser à protéger l'auteur du méfait, notamment dans le cas de drames les plus horribles. Des sentiments comme la vengeance ne s'évaporeront jamais d'un coup de baguette magique. Ensuite, le déviant sera amené en un lieu d'échange où les différentes parties auront une

discussion pour tenter de comprendre et aboutir à une prise de conscience. Il s'agira d'un travail pédagogique. Tout ceci ne se fera pas dans un esprit de répression mais dans un esprit de réparation, c'est-à-dire qu'il ne s'agira pas de punir le déviant mais de l'amener à refuser de parasiter la société.

Bien entendu, il se trouvera des cas où le déviant ne voudra pas coopérer, menacera de continuer ou bien sera multirécidiviste. Quelle solution devons-nous prendre pour ces cas extrêmes ? Car lorsque ces problèmes surgiront, il faudra bien les résoudre ! Je ne vois malheureusement pas d'autre possibilité que d'avoir recours à l'emprisonnement, en ayant toujours à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une solution idéale. Nous devons incessamment penser à la remplacer par des moyens bien plus respectables. J'invite tout le monde à y réfléchir. Bien sûr, les conditions de détention n'auront rien à voir avec celles que nous connaissons aujourd'hui. Il est hors de question de laisser le détenu se morfondre dans une cellule en proie à la solitude, au désespoir. Il faudra que ces lieux soient ouverts au maximum. Il ne s'agira que de pouvoir contrôler ces individus. Ceux-ci seront épaulés, accompagnés, pour tenter de les amener à un minimum de prise de conscience. En attendant mieux, je ne vois pas d'autres solutions. Car, je le répète, le moment venu, il faudra bien se décider.

Il reste à s'interroger comment organiser tout cela. La population devra mandater des personnes devant intervenir lorsqu'un problème surviendra. Leur rôle sera d'enquêter, de rechercher, d'intercepter et éventuellement de protéger le déviant. Toutes ces opérations devront être faites avec une totale transparence. Tout manquement à la dignité humaine, toute violence inutile devra entraîner immédiatement la révocation des délégués responsables. Je tiens à noter, pour ceux qui ne verraient dans cette organisation que la copie des forces de l'ordre de nos sociétés, qu'il n'en est rien. En effet, il ne s'agira pas d'un organisme autoritaire et répressif puisque entièrement contrôlé par la population.

Le déviant sera alors amené dans un lieu commun où il bénéficiera d'une totale liberté. Du moins pour ceux acceptant de coopérer. Les autres, il faudra bien les retenir de force. Bien entendu, un minimum de garanties devra être obtenu de la part de l'intéressé, pour ne pas le voir s'évaporer dans la nature. Dans ces lieux, les gens pourront venir pour débattre des problèmes qui se présenteront. Là aussi, il faudra mandater des personnes faisant office de médiateurs. Ils seront utiles lorsque les parties concernées ne trouveront pas de terrain d'entente.

Le fait de la pauvreté de ma réflexion concernant les solutions montre qu'il reste un débat incessant sur la réponse à donner à ce problème.

La finalité d'une société libertaire est de réduire au maximum les contraintes. Ceci est réalisable grâce à une très grande souplesse de son mode d'organisation. Elle permet à chacun de participer à la gestion de sa vie dans la société suivant ses moyens, suivant ses besoins. Elle puise sa vitalité dans une très grande ouverture d'esprit et dans une grande tolérance. Mais dans un domaine comme la déviance, où l'on peut avoir à faire face à des cas extrêmes pouvant réduire à néant, une certaine sévérité est nécessaire. Il peut y aller de la survie de cette société. Je le regrette, et souhaite de tout mon cœur qu'une personne me contredise en trouvant solution.

JEAN-MARIE DONAT



Le quartier des mineurs à Fleury-Mérogis.
Photo Pascal Allix/SIPA Press.

La déviance en société libertaire : un élément de réponse

Le texte de Jean-Marie Donat est intéressant, en ce qu'il poursuit le débat entamé depuis plusieurs années sur le thème de la déviance en société libertaire.

Dans la brochure traitant de ce sujet, *Déviance en société libertaire* (1), nous avons tous dit et répété qu'il ne fallait pas faire d'angélisme. Nous pouvons d'ores et déjà insister auprès de l'auteur pour souligner que les déviants sociaux, qu'il situe dans sa première catégorie (délits, vols) seront sans doute moins nombreux, mais qu'ils seront loin d'avoir disparu.

Mais ce n'est pas une raison pour avoir recours à l'emprisonnement. Il est déjà impensable, au niveau conceptuel, d'accepter la notion de prison. Mais, en plus, dans son application, cette idée, même avec des correctifs, est totalement anti-libertaire.

Nous sommes d'accord avec Jean-Marie Donat quand il dit que ce n'est pas une solution idéale et qu'il ne s'agit pas de laisser le détenu se morfondre dans une cellule. Le fait que ces lieux soient ouverts correspond

à notre idée. Mais, si l'auteur de l'article l'écrit lui-même, il doit bien admettre que c'est antinomique avec la seule idée de prison. Les établissements carcéraux sont, par définition, fermés. Nous sommes d'accord avec lui pour estimer qu'il s'agit seulement de contrôler les individus déviants. Mais il importe, bien sûr, de se mettre d'accord sur le terme de « contrôle », car il est clair que nous récusons « la société de contrôle ». Pour nous, le contrôle doit se limiter à protéger, suivre, accompagner, aider et empêcher de récidiver.

Afin de nommer le « lieu commun » où iront les déviants, nous avons retenu le terme de « maison de la cité ». Mais ce n'est qu'une appellation provisoire, pour savoir de quoi nous parlons. Le moment venu, il sera toujours temps de trouver une acception correspondant à la culture et à la civilisation de l'époque.

Les résidents de la maison de la cité seront libres d'aller et venir, en particulier, d'entrer et de sortir de leur lieu d'habitation. Mais ils seront accompagnés des mandatés ou médiateurs. Comme il est noté dans l'article, le traitement variera en fonction de l'état d'esprit de l'intéressé. S'il n'a qu'un seul but : récidiver, prendre le pouvoir, capitaliser ou violer, il sera

libre, mais toujours suivi ou escorté de délégués de la commune. Entendons-nous bien, comme les autres, il restera libre d'aller et venir. Il ne subira en aucun cas l'enfermement, mais ne pourra pas se servir de sa liberté pour aggraver et spolier les individus, ni entraîner la destruction de la société libertaire.

Les autres pourront aller jusqu'à bénéficier d'un « contrat politique » leur permettant de garder la liberté, tout en œuvrant à réparer les torts commis et à travailler sur eux-mêmes pour ne pas récidiver. Ils seront aidés en cela, non seulement par les médiateurs et mandatés, mais aussi par d'autres personnes de la commune, motivées et consciencieuses au point de pouvoir être efficaces en ce domaine.

Rappelons, pour finir, que ces réflexions ne sont que des indications de la fin du XX^e siècle. Lorsque le problème se posera vraiment, les femmes et les hommes des sociétés libertaires à venir trouveront eux-mêmes leurs propres solutions.

JACQUES LESAGE DE LA HAYE

(1) *Déviance en société libertaire*, ouvrage collectif, Atelier de Création Libertaire, 1993. Prix : 38 F.

GRÈCE

Répression contre le mouvement libertaire

L'appel qui suit a été repris du mensuel espagnol CNT, paru en janvier. Il relate des événements survenus au second semestre 1995. Depuis, certaines situations ont pu évoluer, mais cela n'enlève rien à la répression qui est en train de s'abattre sur le mouvement anarchiste grec.

COMPAGNONS, nous sommes confrontés à une attaque sans précédent de la part de l'Etat, axée contre tous les secteurs de la société grecque qui développent une lutte de résistance. 500 anarchistes au moins ont été arrêtés ! Deux de nos compagnons font une grève de la faim. Durant les derniers mois de 1995, nous avons dû affronter une répression brutale, dirigée contre les ouvriers, les agriculteurs, les jeunes et, évidemment, les anarchistes. L'Etat, prévoyant le mouvement social qui résulterait de l'application globale des directives néo-libérales, a déployé un plan de répression. Avec la complicité des médias qui présentent toutes les luttes sociales comme des succès isolés et injustifiés, portant préjudice à l'économie nationale et détruisant l'image internationale de la Grèce, les autorités ont attaqué brutalement, à l'aide de forces de police spécialisées, un grand nombre de rassemblements ouvriers, paysans et étudiants.

Une partie de ce même plan d'agression, que les autorités ont développé, a consisté en une opération de criminalisation et d'éradication du mouvement anarchiste en Grèce. Depuis l'été 1995, les autorités ont arrêté plusieurs compagnons, en falsifiant les preuves, et ont déclaré une guerre totale aux anarchistes. Leur dernier et plus grave succès est l'invasion policière des édifices universitaires occupés par les étudiants, ainsi que la détention de 520 anarchistes, en date du samedi 18 novembre 1995.

La chronologie des événements

- Juillet 1995 : le « suspect habituel » (ainsi dénommé pour avoir été arrêté à plusieurs occasions, accusé de participation à des groupes terroristes, mais toujours rendu non coupable par le tribunal) Christophoros Marinou est arrêté à l'aide de preuves falsifiées, puis est accusé de vol et d'assassinat. Marinou a entamé une grève de la faim le 2 novembre. Il rejette toutes les charges pesant contre lui.

- Septembre : un anarchiste de 22 ans, Giorgos Kretikopoulos, est condamné à douze ans de prison, pour avoir été arrêté en possession d'un cocktail Molotov.



- Octobre : l'anarchiste Kostas Kalameris est arrêté à l'aide de preuves falsifiées, pour deux hold-up dans des banques (autres que celles du cas Marinou). Kalameras a entamé une grève de la faim le 11 octobre. Il rejette également toutes les charges pesant contre lui. Sa vie est en danger.

- Octobre : l'objecteur de conscience Nikos Karanikas a été condamné à quatre ans de prison. Il pensait faire une grève de la faim.

- Première semaine de novembre : un autre objecteur, Stephanos Asimakopoulos est arrêté.

La même semaine, un autre « suspect habituel », Giorgos Balafras, est condamné à dix ans de prison pour être locataire d'un appartement dans lequel, selon la police, des armes appartenant à un groupe terroriste furent découvertes. Un an plus tard, Giorgos Balafras avait été accusé d'appartenir à ce groupe, mais avait été reconnu non coupable par le tribunal. De même, des années plus tard, trois personnes accusées elles aussi d'appartenance à ce groupe furent déclarées non coupables, car il était évident que les dites armes avaient été mises dans l'appartement par la police (juste avant l'entrée de la police dans le logement, le propriétaire qui se trouvait à l'intérieur, en train d'effectuer des réparations, n'avait vu aucune arme). Malgré cela, Balafras fut condamné.

Quelques jours avant, un jeune anarchiste, Odysseas Kambouris, fut condamné à cinq années de prison parce que, selon la police, il serait un des inconnus qui attaquèrent et volèrent l'arme d'un policier. L'unique preuve étant un appel anonyme, selon lequel la voiture de sa mère avait été vue dans les environs du lieu où se déroulerent les faits. Le policier attaqué n'a pas reconnu Kambouris.

- Mardi 14 novembre, à Thessalonique : les anarchistes organisèrent une manifestation pour demander la libération des militants arrêtés. Ils furent immédiatement attaqués par la police. Quatre compagnons furent arrêtés et cinq autres matraqués. Après cela, les anarchistes occupèrent un édifice universitaire pour exiger la libération de tous les arrêtés. Le jour suivant, ils essayèrent de manifester dans les rues de la ville, mais, à nouveau, ils furent tout de suite attaqués par les forces de l'ordre. La lutte avec les policiers dura deux après-midi. Cocktails Molotov contre grenades lacrymogènes.

- Vendredi 17 novembre : 22^e anniversaire de la chute de la dictature militaire, à l'université d'Athènes. Les anarchistes occupèrent le même édifice pour y créer un centre de contre-information et demander la libération de tous les prisonniers. Dès les premiers instants, la police lança de grandes quantités de gaz lacrymogènes et de substances chimiques, ce qui déclencha l'affrontement avec quelques personnes qui étaient à l'intérieur, qui répondirent par des jets de pierres et de cocktails. La police et les médias (qui ne dirent rien sur les motifs de l'occupation et parlèrent d'une centaine de « hooligans ») firent pression sur les autorités universitaires pour permettre aux forces de l'ordre de pénétrer dans les locaux. Après plusieurs heures d'affrontements, et quand tous les gens qui occupaient l'édifice furent affaiblis par les gaz, la police prit d'assaut le bâtiment, arrêtant 520 personnes. Une cinquantaine furent matraquées et eurent besoin de soins médicaux.

- 22 novembre : les 520 détenus sont libérés par groupes (les premiers libérés étant ceux âgés de moins de 18 ans, ensuite les étudiants et enfin tous les autres. Les dates des procès sont dès lors fixées. Les charges sont graves. A Thessalonique, les quatre compagnons détenus furent jugés. Ils ont eu respectivement trois ans et demi de prison pour deux d'entre eux ; deux ans et demi pour le troisième ; le quatrième, à l'hôpital, a échappé provisoirement à la prison. Les trois qui se sont retrouvés en prison ont commencé une grève de la faim.

- 27 novembre : A l'occasion du procès des occupants de l'université (du 17 novembre), la police entre « préventivement » par la force dans les quatre squats d'Athènes.

Compagnons, nous demandons votre solidarité immédiate ! Des manifestations doivent avoir lieu devant les sièges des grandes entreprises, les ambassades et les consulats grecs. Il faut occuper les grandes agences de presse, afin que les gens apprennent la vérité !

« Ils peuvent maltraiter nos corps, mais nos consciences seront toujours libres et rebelles. Nous en appelons à tous les opprimés pour créer de nouveaux foyers de résistance. »

Vous pouvez nous contacter à travers le numéro de fax suivant : 031-207093 (Radio Utopia, Thessalonique).

Texte extrait de « CNT » n° 193 (janvier 1996)
Traduit de l'espagnol par ALAIN (gr. Déjacque - Lyon), pour les Relations internationales de la FA

ESPAGNE

PSOE : la fin du règne

Le premier week-end de mars a été marqué par la victoire, moins nette que prévue, de la droite espagnole aux élections législatives, la légère remontée de la Gauche unie et l'effritement du Parti socialiste ouvrier espagnol de Felipe Gonzales. A dire vrai, cela n'est une surprise pour personne. Après la période d'euphorie de l'après-franquisme où la gauche représentait tous les espoirs et apparaissait comme un facteur de stabilité, le PSOE a été incapable de régler les problèmes politiques et économiques de la jeune « démocratie » espagnole.

Chômage pour les uns, corruption pour les autres

A l'instar de nos socialistes hexagonaux, Gonzales et sa clique promirent la lune, voire même un peu plus : une aube nouvelle devait se lever sur l'Espagne, après l'éclipse fasciste. Quinze ans plus tard, l'usure du pouvoir aidant, le gouvernement PSOE n'a plus les suffrages de la population, et notamment de la jeunesse. Certes, on peut rétorquer que le salaire moyen par habitant a triplé en quinze ans, il n'en demeure pas moins que le taux de chômage est un des plus forts d'Europe, oscillant autour des 20%, que le gouvernement a multiplié les dévaluations de la peseta (quatre en deux ans et demi !) et qu'il a choisi pour remplir ses caisses la bonne vieille recette des impôts directs (taxes sur l'essence, le tabac, l'alcool) et de la privatisation des entreprises publiques.

Mais à ce bilan social plus que moyen, s'ajoutent les différentes affaires de corruption qui ont émaillé les dernières années du règne de Gonzales : il y eut les malversations de Mariano Rubio, ancien gouverneur de la Banque d'Espagne ; celles de Luis Roldan, alors directeur général de la tristement célèbre Guardia Civil ou encore les éternels problèmes de financements douteux du parti lui-même. Pour toutes les bonnes âmes qui pensaient que seuls les partis « de droite » étaient capables de ces horreurs (un socialiste promettait même « cent ans d'honnêteté » !), la pilule devenait décidément trop dure à avaler. C'est clair : Aznar (et son Parti populaire) jouait sur du velours, même si, ô surprise, son programme économique ressemble à s'y méprendre à celui du PSOE.

Terrorisme d'Etat

Un malheur ne venant jamais seul, aux affaires de corruption sont venues se greffer les preuves de l'implication directe des plus hautes sphères de l'Etat espagnol dans l'organisation d'escadrons de la mort anti-Basques (avec notamment l'inculpation de Barrionuevo, ex-ministre de l'Intérieur). Dans un article précédent (« Gonzales Agent Liquidateur », ML n° 1015, novembre 1995), nous avions décrit succinctement l'évolution de la politique de l'Etat espagnol face aux indépendantistes Basques de l'ETA, mais également contre tous les militants du mouvement de libération nationale : attentats, assassinats,

emploi systématique de la torture, militarisation de la société... On ne peut guère comprendre ce qui se passe en Euskadi en faisant abstraction de cela. De la même façon, les analyses du juriste Eugenio Gay Montalvo (*le Monde* du 21 février) sont inacceptables : « Rien ni personne ne doit échapper à ses obligations et rien ni personne ne peut échapper à l'action sereine de la justice », nous dit-il, avant d'ajouter : « Voilà la grande conquête de l'Etat de droit et de la démocratie. Ce n'est qu'à travers elle que pourront être démasqués aussi les délinquants à l'intérieur même de l'Etat ». Ben voyons ! Ce que Montalvo ne peut ou ne veut pas comprendre, c'est que l'Etat démocratique, outil de domination de classe qui se pare des attributs de l'intérêt général, gère la déviance économique et politique comme il le peut, et non en s'embarassant de considérations éthiques diverses (celles-ci restent chaudement écrites dans la Constitution). De même qu'une dictature ne peut vivre sans coercition, un Etat démocratique ne peut exister sans la science de la persuasion, le contrôle idéologique : le bâton pour les uns, la rhétorique pour les autres. Tout Etat se défend, et ses modes de défense sont fonction du degré de surveillance dont il fait l'objet : l'histoire est jonchée des cadavres de ceux et celles qui ont succombé sous les coups de la pouvoir ressort inévitablement les mêmes vieilles rengaines sur les « moutons noirs ». Baliverne ! L'Etat contrôle, criminalise, liquide, condamne... mais ne sanctionne ses sbires zélés que lorsque le rapport de force social l'y contraint. L'Etat n'est rien d'autre qu'une « association de malfaiteurs » ! Dans le cas qui nous occupe, les « délinquants » de Montalvo dirigent gouvernement, police et armée !

Et maintenant ?

Aux 800 morts, victimes de l'ETA, les indépendantistes basques peuvent opposer autant de morts et de torturés, ainsi que l'omniprésence policière et les vexations quotidiennes dont ils font l'objet. Tel est le bilan de quinze ans de socialisme espagnol. La stratégie du PSOE est un échec flagrant : la « sale guerre », la violence, la répression, les accords électoraux divers (histoire d'empêcher Herri Batasuna d'emporter ou de conserver des maires) n'ont que peu attaqué la force de la gauche basque, minoritaire électoralement, mais hyper active socialement (insoumission, squats, journaux...) ; interdire Herri Batasuna comme Gonzales tente de le faire ne peut que renforcer l'atmosphère de guerre civile et pousser dans les bras de l'ETA des centaines de jeunes en rupture, victimes quotidiennes de la vie violence politique. Décidément, le dossier basque, dossier explosif s'il en est, est le plus beau cadeau empoisonné que les socialistes espagnols pouvaient offrir au Parti populaire.

PATSY
(gr. Milly-Witkop - Nantes)

Le Centre libertaire organise les 13 et 14 avril à Bruxelles
LES RENCONTRES ANARCHISTES (édition 1996)
BELGIQUE-NORD de la FRANCE
Pour y participer, écrivez au
CENTRE LIBERTAIRE
65, rue du Midi, 1000 Bruxelles
BELGIQUE

Ce qu'il y a de beau dans les chiffres c'est qu'ils nous donnent à penser

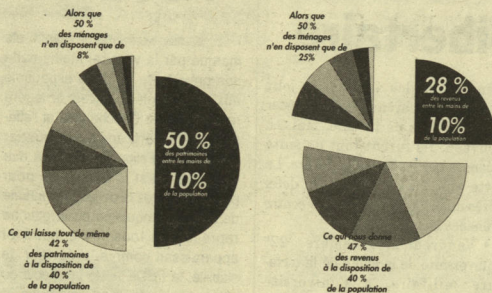
S'IL ÉTAIT ENCORE nécessaire de nous le démontrer, les *Données sociales 1996* de l'INSEE (1) se chargent de nous rappeler la réalité de notre belle république libre, égalitaire et fraternelle.

Pour vous donner une idée de ce que les chiffres peuvent signifier et combien il faut s'en méfier, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous nous partageons en 1994 quelques 21 759,9 milliards de francs.

Enfin une bonne nouvelle : Nous sommes riches !

A l'échelle d'individuelle, on constate cependant que les 10 % de la population les plus riches disposent, en moyenne de plus d'1,8 million de francs alors que les 50 % d'entre nous les moins favorisés reposent sur un matelas moyen de 30 000 francs. Les 10 % les moins favorisés disposant, lorsqu'ils ont de la chance, de 25 000 francs.

N'entendant parler que de solidarité face à l'exclusion et de par-



D'après les *Données sociales 1996*, INSEE.

tage du temps de travail (le feuillet du printemps prochain) sur les ondes et dans les téléviseurs, on peut en venir à se demander, en prenant connaissance de ces données « sociologiques », pourquoi ceux qui prétendent nous diriger ne tirent pas les conséquences évidentes : si certains possèdent plus qu'il ne pourront jamais en dépenser, il faut les décharger des soucis inhérents à la gestion de cette grosse galette et la répartir également entre toutes et tous, ce qui reviendrait à déposer dans la tirelire de chacun d'entre nous, tous sexes et âges

confondus, la modeste somme de 362 000 francs.

Par ailleurs, on constate à la lecture de ces chiffres que ce n'est pas le travail qui rapporte le plus, il n'est qu'à comparer les « camemberts » pour achever de nous en convaincre... Mais de cela, on se doutait un peu sans savoir exactement à quel point.

ALAIN L'HUISSIER
(groupe de la Villette - Paris)

(1) *Données sociales 1996*, Insee, 550 pages, 285 francs (et, pour les plus démunis sans doute, 245 francs jusqu'au 1^{er} juillet).

Souscription « Nouveaux locaux » (liste n° 17, du 31 janvier 1996)

50 F : Denis Boumendil ; Nelly Trumel.
100 F : Dominique Bertrand ; Gérard Chaouat ; Danièle Defontaine ; Thierry Laroche ; Sylvie Mazzella.
150 F : Régis Bateau, Evelynne Lalbat, Jean Lucasson, Bernard Garbay.
200 F : Gilles Baccon ; Georges Bourgeois ; Daniel

Bourdenet ; Jean-Charles Tréboulet.
400 F : « Migrantto Esperanto ».
500 F : Gérard Maucolin ; Jean Nicolai ; Claude Rey ; Roland Rognon.
1 000 F : Pierre Thuriaux.

TOTAL : 5 400 F

ASSOCIATIONS

PARIS : LES RENCONTRES DE « LA BONNE DESCENTE »

Le samedi 16 mars, à partir de 20 h, l'association « La Bonne descente » recevra Curtis Price, membre du collectif qui publie *Street Voice* (journal enragé), éditeur de *Collective Action Notes* (bulletin sur les luttes de classes) et fan d'Internet.
Du 18 au 24 mars, *Semaine du Crime* à « La Bonne descente » :
— lundi 18, à 20 h : Marius Jacob, présenté par les éditions L'Insomniaque ;
— mardi 19, à 20 h : « Beau comme une prison qui brûle », avec Julius Van Daal ;
— mercredi 20, à 20 h : « Le crime informatique : pirates, virus et coquecigrues » ;
— jeudi 21, à 20 h : « Gilles de Rais », présenté par J.-B. Pouy ;
— vendredi 22, à 20 h : « L'Affaire Ranucci », avec Gilles Perrault. Projection de *La Machine*, un film de Paul Vecchiali ;
— samedi 23, à 15 h : des auteurs de polars font l'éloge du crime, dont T. Jonquet, N. Monfils, P.-A. Mesplède, A. Dumas ;
— dimanche 24, à 15 h : projection de *Nada* et hommage à J.-P. Manchette (sous réserve, exposition de photos de J.-P. Manchette).
Animation musicale : lundi, jeudi et samedi : Igor Agar et samedi : Les Petits assassins.
« La Bonne descente », 64, rue Rébeval (M^e Belleville), 75019 Paris.

PARIS : 18 MARS 1996 : 125^e ANNIVERSAIRE DU DÉBUT DE « LA COMMUNE DE PARIS »

L'association « Les Amis de la Commune de Paris » organise une promenade commémorative dans les rues du 11^e arron-

dissement, le lundi 18 mars, avec une évocation des lieux d'histoire de la Commune.

Départ, à 8 h, devant l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant (M^e Père-Lachaise).

Fin de la commémoration, devant la mairie du 11^e où sera embrasée une réplique de la guillotine, brûlée à cet endroit par les Communistes en 1871.

« Les Amis de la Commune de Paris », 46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris. Tél. : 45.81.60.54.

MONTREUIL : « COURANT ALTERNATIF »

Le vendredi 15 mars, à 20 h, à l'occasion de la sortie du numéro spécial de *Courant alternatif* « Guerre ou révolution en Espagne, en 36 », un débat (avec vidéo), animé par Jean-Pierre Duteuil, se déroulera au Bar associatif de Montreuil, 33-35, rue François-Arago (M^e Robespierre).

Courant alternatif, BP 381, 75969 Paris cedex 20.

BISCHHEIM : « L'ANARCHIE »

L'Anarchie (quatre pages, format A4), feuille de philosophie et de propagande anarchiste, est disponible en écrivant à Jean-Paul Bernard, 9, rue des Cigognes, 67800 Bischheim. Contre deux carnets de timbres, il vous sera envoyé dix numéros (dont deux numéros spéciaux) de ce journal.

BOURGES : SEMAINE EUROPÉENNE CONTRE LE RACISME

« Emmetrop » et « Pas Pareil » vous invitent à la « Semaine européenne contre le racisme », qui aura lieu du 15 au 24 mars.
Vendredi 15 mars, 20 h 30 : concert en salle *Germinal*, avec Délinquance Nocturne, Cool Freddy Jay et King Daddy Yod Radio Sound System. Entrée : 40 F.
Samedi 16 mars, 20 h 30 : concert en salle *Germinal*, avec Agmen, Spaceheads (G.-B.), 2227 (Slovénie) et Skippies. 50 F.

RENDEZ-VOUS

BESANÇON

Le groupe Pierre-Joseph-Proudhon et l'association « Twist Against » tiennent une table de presse chaque 1^{er} mardi du mois, entre 14 h et 17 h, dans le hall de la faculté des Lettres (rue Mégevand).

CLERMONT-FERRAND

Le groupe Spartacus de la FA tient une table de presse chaque samedi, entre 14 h et 17 h, à l'Aténéo, 8, rue de l'Ange, 63000 Clermont-Ferrand. Outre la presse libertaire, vous pouvez également vous procurer des ouvrages se rapportant à l'anarchisme et à la vie quotidienne.

LE MANS

Le groupe La Sociale de la FA, qui s'est relancé dans une dynamique plus active depuis les mouvements sociaux de décembre 1995, a de multiples projets (réunions publiques, achat de matériel militant, investissement fédéral...). Cela nécessite des frais, que ses membres, connaissant des situations précaires, ne peuvent assurer. Aussi, le groupe La Sociale lance un appel à une aide autant financière que matérielle aux lecteurs du ML, afin qu'au Mans, également, les idées anarchistes puissent progresser.

Groupe FA La Sociale c/o Sarthe libertaire, Maison des Associations, 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans. Chèque à libeller à l'ordre de Stéphane Arma.

PORT-D'ENVAUX (CHARENTE-MARITIME)

Le groupe Michel-Bakounine de la FA vient de se doter d'une nouvelle adresse. Pour le contacter, écrivez à :

ADIL, BP 3, 17350 Port-d'Envaux.

Le groupe est en train de mettre en place sur le département un Système d'échanges locaux (SEL), ainsi qu'une antenne de l'Observatoire international des prisons.

LYON

Le groupe Kronstadt de la FA tient une permanence à la librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon (tél. : 72.00.94.10), le samedi, de 16 h à 18 h.

NICE

Chaque mardi soir, dès 20 h, le groupe FA de Nice organise des « discussions libertaires » au 19, rue de Dijon (près de l'ancienne gare du Sud). De plus, les permanences du groupe se tiennent tous les samedis de 15 h à 18 h, à la même adresse.
Groupe FA c/o ADCL, BP 171, 06303 Nice cedex 4.

PARIS

Le groupe Louise-Michel organise trois conférences, à 20 h, dans son local :

— vendredi 15 mars : « Islam, intégrisme et FLN », avec un journaliste algérien ;
— lundi 25 mars : « L'Opus Dei », avec Thierry Messin, du Réseau Voltaire ;
— vendredi 29 mars : « Les Sectes », avec Xavier Pasquini, de *Charlie Hebdo*.

« La Rue », 10, rue Robert-Planquette (rue Lepic), métro Blanche ou Abbesses, 75018 Paris. Tél. : 42.23.32.18.

A « La Rue » se tiennent la permanence et la bibliothèque (ouverte à tous) de l'Union régionale parisienne, le samedi, entre 15 h et 17 h.

• Rencontres-débats :

— samedi 16 mars, 15 h, à la médiathèque : Didier Daeninckx, autour de son roman *Nazis dans le métro* ;
— dimanche 17 mars, 16 h, en salle *Germinal* : projection du film *Visiblement je vous aime* (sur le lieu de vie de *Le Coral* d'Aimargues) avec la participation du réalisateur, Jean-Michel Carré. Entrée : 25 F ;
— vendredi 22 mars, 19 h, à la Fédération des Œuvres laïques du Cher, 5, rue Samson : René Berthier (FA), autour de son livre *Ex-Yugoslavie, ordre mondial et fascisme local*.
« Emmetrop », 26, route de la Chapelle, 18000 Bourges. Tél. : 48.50.38.61. Fax : 48.20.55.01.

NEUX-LES-MINES : ACTION ANTIMILITARISTE CNT

Le Syndicat CNT de l'Éducation du Nord-Pas-de-Calais vous invite à « saboter » l'animation pédagogique, dont le thème sera : « Défense militaire, stratégie et emploi du nucléaire », organisée le mercredi 20 mars, de 8 h 45 à 11 h 45, en salle Georges-Brassens, à Neux-les-Mines, en présence de militaires.
Union régionale des syndicats CNT-AIT, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille. Tél/fax : 20.47.62.65.

SARREBOURG : « LES CAHIERS ANTIFASCISTES »

Le n° 1 des *Cahiers antifascistes*, édité par l'Association des libertaires antifascistes (ALAF) et les Editions Subversives internationales, vient de paraître. Il coûte 35 F. Chèque à l'ordre de l'ALAF, BP 255, 57400 Sarrebourg.

TOURS : « L'ANARCHO DU VAL DE LOIRE »

Le n° 21 du périodique de l'Union régionale Centre de la CNT, *L'Anarcho du val de Loire*, vient de paraître.
Feuille spéciale recto-verso dont le thème est le syndicat Force ouvrière (de Loire-Atlantique), vous pouvez la demander contre l'envoi d'une enveloppe timbrée à : CNT, BP 1303, 37013 Tours cedex.

Ciné sélection

LES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE SOLEURE (SUISSE)

Retour sur les années de luttes...

EN 1966, quelques jeunes non-conformistes dont l'écrivain Peter Bichsel lancèrent les Journées cinématographiques de Soleure, offrant une tribune aux turbulents fers de lance du « *nouveau cinéma suisse* ». Depuis, chaque année, le nombreux public y découvre un panorama de la production nationale des douze mois écoulés. La 31^e édition, entre les 15 et 21 janvier, a de surcroît ravivé des souvenirs en 24 images par seconde...

En 1975, Mathias Knauer, Karl Saurer, Richard Dindo (1)... tendirent leur micro aux occupant(e)s du site de Kaiseraugst prévu pour une centrale nucléaire dans le canton d'Argovie (2).

Librairie
du Monde Libertaire
145, rue Amelot
(M^o Oberkampf)
75011 Paris

Soirées (à 19 h 30)
HOMMAGE
A LA LUTTE
DES
FEMMES D'ALGÉRIE

Mardi 19 mars : *La Louba des femmes du Mont-Cheloua*, de Assra Djebar.

Mercredi 20 mars : *Barberousse mes sœurs*, de Hassan Bouabdallah (1985, 65 minutes). Evocation de la lutte des combattantes algériennes et de leur détention dans la prison Barberousse d'Alger. Débat à la suite.

Jeudi 21 mars : débat autour du film *Femmes en mouvement* (1989), de Merzak Allouache. Une année après les événements d'octobre 1988, comment les femmes organisent leur combat pour l'abrogation du code de la famille, l'égalité des droits et la lutte pour la démocratie.

Le Centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles de Grenoble et l'Atelier de création libertaire de Lyon vous proposent :
« LA CULTURE LIBERTAIRE »
Colloque international à GRENOBLE
les 21, 22 et 23 mars
à la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme, avenue centrale, domaine universitaire, 38400 Saint-Martin-d'Hères (tram ligne B, terminus Campus)

Les auteurs du reportage-caméra au poing mentionnent d'autres luttes qui s'achèvent avec des fortunes diverses pour les contestataires : projet d'une usine munichoise de stéréates de plomb à Marckolsheim dans le *ried* bas-rhinois, de réacteurs atomiques à Wyhl (Bade-Wurtemberg), Fessenheim (Haut-Rhin), Gösigen-Däniken, Graben (Suisse alémanique)...

Au premier semestre 1977, des membres de l'Association des médecins indépendants zurichoises, du Centre d'informations pour les femmes et le Filmkollektiv réalisèrent *Lieber Herr Doktor* (Cher monsieur le Docteur) : projection à la population du village d'Ennenda de la vidéo d'un avortement (un plan de 15 minutes), discussion, puis débat entre des « représentantes du deuxième sexe » et les concepteurs du documentaire. Lors du référendum du 25 septembre 1977, 52 des électeurs(-trices) suisses rejetèrent « la solution des délais » en matière d'interruption volontaire de grossesse.

Glaciation et anonymat

Dans *Les indiens sont encore loin* (1977), Patricia Moraz relate les derniers jours de la lycéenne lausannoise Jenny Kern (Isabelle Huppert dans un de ses premiers rôles importants). Charles Dé (interprété par Bernard Arczinsky, qui mourra le 5 juin 1982), le PDG dynamitant, des traits de François, le fils de Michel Simon, les conventions « bourgeois » dans le tannérien *Charles mort ou vif* (1969), prononce la phrase qui donna son titre au film, emblématique de la glaciale décennie 70 ; les flamboyantes utopies militantes se heurtèrent en France, en Allemagne comme en Suisse, à la coercition paranoïaque de l'Etat-Léviathan.

Dans *Il fait froid à Brandebourg* (tuer Hitler), d'une durée de 140 minutes,

Concerts
JACQUES-IVAN DÜCHESNE
PÉRIGUEUX
jeudi 21 mars - 21 h
Centre culturel de la Visitation
(entrée : 40 et 50 F)
BORDEAUX
vendredi 22 et samedi 23 mars
en soirée au restaurant
« Le Temps des Cerises »

Villi Hermann, Niklaus Meienberg (3) et Hans Stürm suivirent en 1980 les traces du Neuchâtelois Maurice Bavaud ; ce séminariste tenta à trois reprises, à l'automne 1938, d'assassiner le Führer en Allemagne. Arrêté le 13 novembre 1938, il fut décapité le 14 mai 1941 à Berlin-Plötzensee où périrent maints résistants allemands au nazisme.

Les quatre œuvres précitées s'inscrivent dans la carte blanche au Filmkollektiv de Zurich à l'occasion des vingt ans de cette « communauté de travail » alternative qui produisit à ce jour dix-neuf films et en coproduisit vingt-trois.

Alain Tanner (66 ans) compte quinze longs métrages de fiction à son actif, y compris *Fourbi*, à l'affiche ce printemps. Huit d'entre eux firent l'objet de la rétrospective que le comité soleurois lui consacra. Avec *Les hommes du port*, tourné en mars 1995 suite à une commande de La Sept-Arte (4), l'auteur de *Messidor* (1979) rend un vibrant hommage aux dockers génois qu'il avait lui-même cotoyés en 1952-1953, en travaillant pour la Compagnie La Meridiana. Aujourd'hui comme hier, et bien qu'en trente ans 90% des emplois aient disparu, ils sont organisés selon un modèle d'autogestion unique en son genre. Alain Tanner remémore certains combats politiques et syndicaux, par exemple la mobilisation de 100 000 personnes, initiée par les dockers lorsqu'en juin 1960 le parti néo-fasciste MSI voulut tenir son congrès dans la métropole ligure. Plus tard, ils refusèrent de décharger des navires acheminant des armes. Avec la révolution technologique, à la fin des années 60, « la marchandise devient anonyme » ; les manutentionnaires ne communiquent plus que par talkie walkie. Aménagement du territoire : « Une autoroute relie la ville d'un bout à l'autre... une barrière physique, solution à l'américaine au cœur d'une cité médiévale... » Dans ses dernières interviews comme dans ce remarquable documentaire en 35 mm, Alain Tanner a retrouvé un ton pugnace qu'il avait abandonné après *No man's land* (1985). « Dans le marasme de cette fin de siècle », précisa-t-il lors d'une table ronde à Soleure, « il est temps de revenir à une prise de parole, à du discours sur la société... ». Comment ne pas acquiescer ?

Ultime demeure

Jacobo Arbenz Guzman ne fut pas un révolutionnaire, ni a fortiori un libertaire. Mais sous certaines latitudes, il suffit qu'un dirigeant politique s'efforce de tenir parole pour qu'il devienne un homme à abattre. Elu à 37 ans président du Guatemala en 1950, ce colonel, fils d'un immigré suisse pauvre, appliqua son programme électoral : la redistribution de 900 000 hectares de terres arables à environ

100 000 familles, « le premier acte d'équité depuis l'époque coloniale ». Le Parlement adopta la réforme agraire le 22 juin 1952. Le Zurichois Andreas Hoessli réhabilita, avec *Devils don't dream I*, Jacobo Arbenz Guzman dont le nom ne figure pas dans les livres scolaires guatémaltèques. « Longtemps, il était dangereux de le prononcer ». Le tyran Jorge Ubico, au pouvoir de 1931 à 1944, fit même interdire le mot « ouvrier ». Sous la pression des propriétaires latifundiaires, de la multinationale United Fruit, des militaires, soutenus par la Maison-Blanche, le Pentagone et la CIA, avec la honteuse complicité des Nations-Unies, ainsi que du leader communiste, le félon Carlos Manuel Pellecer, qui imputa l'orientation d'Arbenz Guzman à la « malignité » et à l'« infidélité » de son épouse Maria Christina Vilanova, le chef de l'Etat fut renversé le 27 juin 1954. Chassé du pays en septembre 1954, il changea plusieurs fois d'exil. En France, où il séjourna brièvement, il ne fut pas autorisé à s'exprimer publiquement. Entre 1967 et 1969, il vécut à Pully, le faubourg résidentiel de Lausanne. Les circonstances de son décès, le 27 janvier 1971 dans la baignoire d'un hôtel à Mexico, demeurent une énigme. Le 19 octobre 1995, sa veuve âgée de 80 ans fit rapatrier le cercueil depuis San Salvador d'où elle est originaire. Le lendemain, des milliers de personnes accompagnèrent leur « héros » à son ultime demeure, au cimetière de Ciudad Guatemala. Les médias internationaux ignorèrent cet événement. Le film, un des bijoux des

31^{es} Journées cinématographiques de Soleure, reçut un chaleureux accueil tant de la part des spectateurs que des critiques. Déjà à Locarno, en août dernier, d'aucuns le considèrent comme un des sommets du festival tessinois. (A Berlin, le jury lui décerna le 26 février le prix de la Paix.) Avant une hypothétique diffusion dans l'Hexagone, il m'a familiarisé avec un pays d'Amérique centrale dont je vous reparlerai dans ces colonnes.

En six jours, 27 000 aficionados affluèrent vers les six sites de projection (164 œuvres au programme). A titre de comparaison, le Festival international de Strasbourg (5) n'attire bon an mal an que 5 000 personnes en une semaine et demie.

RENÉ HAMM

- (1) Richard Dindo réalisa en 1994 *Ernesto Che Guevara - Le Journal de Bolivie* (cf. *Le Monde libertaire* n° 988 du 23 février 1995).
- (2) Les habitants du canton s'opposent à l'implantation d'un complexe commercial sur ce terrain de douze hectares. Après la renonciation à la centrale nucléaire, l'Etat versa, en 1988, 350 millions de francs suisses à la société Aurica AG, propriétaire du site. Selon l'hebdomadaire *Die Wochenzeitung* du 19 janvier, la Confédération devra déboursier 227 millions pour le projet jamais concrétisé à Graben. Le dédommagement des producteurs d'électricité à base d'uranium coûte donc également bonbon aux contribuables. En France, comme en Suisse, où le moratoire de dix ans s'achève en 2000 !
- (3) Il se suicida le 24 septembre 1993 dans son appartement d'Érlikon.
- (4) Diffusé le 6 mai 1995 sur la chaîne franco-allemande.
- (5) La capitale européenne (260 000 habitants) est seize fois plus peuplée que la ville baroque sur les bords de l'Aar.

N.B. : Depuis le 8 janvier et jusqu'au 16 avril 1996, se tient à Beaubourg (salle Garance), l'exposition, sous l'égide de Pro Helvetia, *Le cinéma suisse en 100 films*, une sélection soigneusement opérée par Freddy Buache.

A LA PETITE SEMAINE

La pâte à tarte

S'il est admis que la proposition libertaire s'adresse en premier lieu aux opprimés de toute sorte, qui auraient de toute évidence intérêt à briser leurs chaînes, elle n'a jamais pour autant consisté à parer de toutes les vertus les victimes des diverses oppressions.

Dans leur observation du monde et leur dénonciation des responsabilités du désastre humain partout présent, les libertaires les plus lucides n'ont fort heureusement jamais réduit leur propos à la caricature et présenté le nécessaire combat social comme une opposition entre le Bien et le Mal, les bons contre les méchants. Après La Boétie, qui prétendit abruptement, mais non sans raison, que les maîtres perdurent en partie par la volonté des esclaves de le rester, nos pertinents devanciers nous ont appris à reconnaître et à dénoncer les obstacles dressés par les opprimés eux-mêmes sur des chemins de « libération » qui ne sont trop souvent que voies sans issue.

Les bonnes et multiples raisons de revendiquer des travailleurs, des femmes et des marginalisés de toute nature n'ont pas à nous empêcher d'évoquer sans concession cette part de leur responsabilité qui les maintient dans la servitude. Le rôle des anarchistes n'est pas de flatter servilement ceux qui subissent ni de commenter avec complaisance tout ce qui « bouge ». Le regard lucide et le mot juste seront au contraire plus profitables à tous que les caresses dans le sens du poil. Le risque est certain de faire moins d'adhésions mais, comme disait ma grand-mère, il en va des organisations comme de la pâte à tarte : plus on gagne en surface, plus on perd en épaisseur.

FLORÉAL

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1995 : AU SUJET DE LA CONTESTATION DU PLAN JUPPÉ...

Brèves remarques à propos des grèves récentes

CE MOUVEMENT a été l'expression d'un refus relatif des diktats actuels du capital. Des préoccupations concernant l'avenir des enfants se sont exprimées également à travers des phrases comme celle-ci : « Si ça continue comme ça que deviendront-ils ? ». Des êtres humains ont compris que les perspectives de leur progéniture sont assez peu satisfaisantes.

Cette fois, le pouvoir n'a pu jouer la province contre Paris. Les manifestations qui se sont déroulées dans la « France profonde » sont à la mesure de l'angoisse générée par le chômage. Celui-ci s'est progressivement imposé comme une dimension ordinaire de l'existence et ceci dans tout le pays. De plus, peu de gens peuvent aujourd'hui espérer recourir à l'aide de familles rurales.

Pour définir le mouvement, des grévistes ont prononcé des mots comme celui de « dignité », ils disaient aussi « en avoir marre ! » et évoquaient le « ras-le-bol ! ». Une rencontre s'est faite entre des individus en mouvement et ce qu'ils ressentaient, l'idée qu'ils se faisaient d'eux-mêmes. Les conceptions des dominés, des exploités, sont généralement d'efficaces entraves à d'éventuelles réactions de refus de leurs conditions d'existence. Cette fois-ci, une représentation était en rupture avec les exigences des dirigeants et la propagande de leurs chiens de garde médiatiques. Les pièges syndicaux et politiques parviendront-ils à capter, utiliser et enliser cette idée ? Ou, au contraire, cette idée de dignité sera-t-elle approfondie dans toutes ses conséquences, acquérant ainsi un contenu émancipateur ?

Des grévistes, des salariés qui n'étaient pas en grève, des chômeurs, des étudiants, des retraités en se rencontrant, en discutant, en manifestant ensemble, ont eu la possibilité d'échapper un moment à leurs catégories professionnelles et sociales. Les uns et les autres ont pu vivre parfois des relations différentes que celles qui se déroulent dans le cadre des rapports sociaux habituels. On peut souhaiter que le contraste entre cette expérience et leur retour au quotidien, contribuera à la création de conditions favorisant l'émergence d'une sociabilité dans laquelle les individus se rapporteraient les uns aux autres en ne passant plus par des médiations aliénantes et oppressives.

Aveuglement et mystification doivent être laissés à ceux dont la fonction est d'encenser la domination et la soumission. Critiquer et refuser ce monde, c'est autant que possible essayer de ne pas s'abandonner au besoin de croire et refuser de faire croire.

Que faut-il penser de l'incohérence qui pendant les manifestations faisait parfois chanter : « Du passé, faisons table rase ! » et en



Paris, manifestation anti-Juppé du 16 décembre. Photo Daniel Maunoury.

même temps revendiquer la défense des « acquis », le retrait du plan Juppé (comme si c'était mieux avant ce plan) ?

Ce mouvement fut aussi largement l'expression d'un refus du présent au nom du passé. On voulait bien du salariat mais sans la concurrence et le chômage, de l'argent mais sans la rentabilité et la spéculation, des jeux-vidéo mais sans ceux des capitaux flottants. La nostalgie d'un capitalisme tempéré par l'étatisme, les « droits sociaux », les « avantages acquis », etc.

En décembre 1995, contrairement à ce qui a pu s'écrire ici et là, ce ne sont pas les travailleurs qui étaient en grève. La majorité des prolétaires était au travail. A cause des crédits, par crainte des licenciements. Cette emprise de la consommation et cette peur du chômage qui possèdent et paralysent le prolétariat des petites comme des grandes entreprises sont des phénomènes réels, dont la prise en considération devrait nous amener à nous garder de tout triomphalisme. D'autant que les incroyables prodiges accomplis par les salariés pour se rendre sur leur lieu de travail, peuvent être la démonstra-

que d'autres réagissent et refusent de courber l'échine.

Certains non-grévistes prétendaient soutenir la grève. On peut bien sûr comprendre les raisons qui ont pu les empêcher de se mettre en grève. On peut aussi attendre la publication de statistiques faisant état d'un accroissement des arrêts-maladie lors de ce mois de décembre. On peut aussi espérer lire des résultats d'enquêtes indiquant une nette recrudescence de sabotages dans les entreprises du privé...

Choisir l'attente et l'espérance ne devrait pas nous empêcher de penser et de dire que l'on ne fait pas la grève par procuration ! Ce soutien d'un genre nouveau est sans doute un des effets de la pratique massive de la télévision. Une étrange disposition a été acquise par un nombre certain d'humains : celle de faire du sport, de se livrer à des jeux, de baisser, de s'indigner et d'être horrifiés par la misère et la guerre en regardant l'écran, tout en ne sortant pas de chez soi ! Dans ces conditions, on peut bien en arriver à « soutenir » une grève de plusieurs semaines, tout en continuant d'aller bosser ! Nous sommes peut-être parvenus à une époque dans laquelle de nombreux prolétaires penseront virtuellement qu'ils sont en grève, tout en ne la faisant pas dans la réalité !

Il paraîtrait que la nature de l'homme c'est d'être sociable, de vivre en société. Or il semble bien que le « vivre ensemble » actuel ne pourra diffuser que de constantes inquiétudes et nous faire vivre sous le poids de contraintes qui se feront de plus en plus pesantes. Cette remise en question de l'existence même des êtres humains par le fonctionnement normal du système capitaliste deviendra peut-être explosive ? A moins que médias, drogues, nationalismes, religions et manipulations génétiques ne gagnent de vitesse et n'annihilent définitivement les réactions de refus et la volonté de vivre des individus.

GÉRARD

SAINT-DENIS
(Seine-Saint-Denis)
SAMEDI 23 MARS
Colloque
« 100 ANS de PRESSE
LIBERTAIRE »
de 9 h à 17 h 30
à la Chapelle
des Carmélites
(musée d'art et d'histoire)

avec
ANDRÉ DEVRIENDT (FA), directeur de publication du ML, co-fondateur du titre en 1954,
HENRI BOUYÉ (FA), co-fondateur de *Terre Libre*, animateur du *Libertaire* en 1945,
FABRICE MAGNONE, historien,
PHILIPPE ORIOL, écrivain (*Les Anarchistes et l'affaire Dreyfus*),
OLIVIER MEUNIER, des éditions l'Insomniaque,
FLORÉAL MELGAR (FA),
YVES PEYRAUT (FA), co-fondateur de RL,
JACQUES TOUBLET (FA), correcteur (section Retraités) Livre CGT.

Au musée, parallèlement à ce colloque se tiendra une
Exposition

en collaboration avec le secrétariat Histoire-Archives de la FA (SHA), le Centre international de recherches sur l'anarchisme de Lausanne (CIRA) et l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam (IHS).

SAMEDI 23 MARS
Gala de soutien
au
« Monde Libertaire »
à 18 heures
à la Bourse du Travail
de SAINT-DENIS
(rue Bobby-Sand,
M° Saint-Denis-Porte-de-Paris)

MAMA BÉA
« Du côté de chez Léo... »
du 18 au 30 mars
21 h 30
théâtre Montmartre-Galabru
4, rue de l'Armée-d'Orient
75018 Paris
Entrée : 100 F (réduction : 70 F)
Réservations : 42.23.15.85
(Relâche le dimanche 24 mars)

SOMMAIRE

Page 1 : Quelle paix en Palestine ? (suite p. 2).
Page 2 : Quelle paix en Palestine ? (suite de la « une »), Communiqué de la FA de Lyon.
Page 3 : Dans la peau d'un demandeur d'asile l'espace d'une heure, Ce n'est qu'un début... l'Etat continue le combat !
Page 4 : La déviance en société libertaire (J.-M. Donat) et La déviance en société libertaire : un élément de réponse (Jacques Lesage de la Haye).

Page 5 : Répression contre le mouvement libertaire en Grèce, PSOE : la fin du règne.
Page 6 : Ce qu'il y a de beau dans les chiffres c'est ce qu'ils nous donnent à penser, Rendez-vous, Associations, Souscription « Nouveaux locaux ».
Page 7 : Les Journées cinématographiques de Soleure : Retour sur les années de luttes... A la petite semaine : La pâte à tartar.
Page 8 : Brèves remarques à propos des grèves récentes.